

Soutenir la mission du diocèse d'Angoulême

Nous vous invitons à découvrir la page des dons, un espace dédié à tous ceux qui souhaitent contribuer à la vie et aux projets de l'Église locale.

Ce lieu de générosité permet à chacun d'apporter son soutien de manière simple et adaptée à ses possibilités. Chaque geste, chaque contribution est une pierre ajoutée à l'édifice spirituel et matériel de notre diocèse.

Sur cette page, vous trouverez différentes manières de soutenir l'Église à travers des dons adaptés à vos envies et à vos moyens :

- Denier de l'Église : Le denier est la principale ressource qui permet à l'Église de financer ses missions quotidiennes et de rémunérer les prêtres et les laïcs engagés au service de la communauté. En savoir plus.
- Quête : Participer à la quête, c'est un geste d'offrande que vous pouvez désormais faire en ligne, en complément de ce qui est proposé pendant les célébrations. En savoir plus.
- Chantiers : Le diocèse se mobilise pour la rénovation et la construction d'églises et de bâtiments religieux. Ces chantiers ont besoin de votre soutien pour préserver et embellir notre patrimoine. En savoir plus.
- Vocations : Aidez-nous à accompagner les jeunes hommes et femmes dans leur cheminement vers la vie religieuse ou le sacerdoce. Votre don contribue à la formation des prêtres et des séminaristes. En savoir plus.
- Réalisations existantes ou à venir : S'engager pour des projets spécifiques du diocèse, qu'ils soient en cours ou en préparation, est une belle manière de soutenir l'Église dans des initiatives concrètes. En savoir plus.
- Célébrations (baptêmes, obsèques, mariages): Vos dons lors de ces moments clés de la vie spirituelle contribuent à l'accompagnement pastoral et à la préparation des sacrements. En savoir plus sur les dons liés aux baptêmes, aux obsèques ou aux mariages.
- Intentions de messe: En faisant une offrande pour une intention de messe, vous soutenez l'Église et portez un proche ou une cause dans la prière de la communauté chrétienne. En savoir plus.
 L'allume un cierge : Un geste de foi que vous pouvez également réaliser en ligne pour manifester une intention, une
- J'allume un cierge : Un geste de foi que vous pouvez également réaliser en ligne pour manifester une intention, une prière ou une intercession. En savoir plus.
- Le legs, les donations et l'assurance-vie : Un acte fort qui permet de transmettre une partie de votre patrimoine à l'Église pour qu'elle continue à annoncer l'Évangile aux générations futures. En savoir plus.

Chacun de ces dons a une importance particulière et participe au dynamisme de notre diocèse. À travers ces gestes de solidarité et d'engagement, vous permettez à l'Église d'Angoulême de poursuivre sa mission au service de tous.

Pour en savoir plus et faire un don, rendez-vous sur la page dédiée aux dons.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 -

https://charente.catholique.fr/actualites/soutenir-la-mission-du-diocese-dangouleme/